

PARENTS/ADOLESCENTS : REPRISE DE RELATION EN MÉDIATION FAMILIALE

Module 1 : Lundi 5 & mardi 6 juillet 2021

Module 2 : Mardi 14 & mercredi 15 septembre 2021

Les enfants et les adolescents sont confrontés de plain-pied à la séparation de leurs parents et peuvent s'ensuivre des réactions en corrélation avec leur âge, leur construction identitaire et psycho-affective. Par ailleurs, 43% des enfants perdent le contact avec un de leurs deux parents dans les deux à cinq ans qui suivent la séparation parentale. Au travers de notre expérience de médiatrices familiales nous avons pu repérer que les réactions de l'adolescent sont souvent "sans nuances" et, lorsque le conflit des parents perdure, peut se produire une rupture de relation avec le parent dont il ne partage pas le quotidien. La Loi de 2007, modifiée en 2016 et relative à la Protection de l'Enfance confirme que l'enfant est sujet de Droit et indique dans l'article 388-1 du Code Civil, au nom de l'intérêt supérieur du mineur que " dans toute procédure le concernant, l'enfant capable de discernement peut être entendu", se pose alors la question de sa place dans le processus de médiation familiale. L'accompagnement par la médiation familiale peut alors resserrer une coparentalité et, dans un temps parallèle, accompagner l'adolescent et son parent pour permettre l'expression des besoins et favoriser la remise en relation. L'adaptation du processus de médiation familiale à ce contexte spécifique nécessite un approfondissement des connaissances et le développement d'aptitudes professionnelles spécifiques. Cette session de formation continue permettra une connaissance de différents modèles d'intervention de cette approche afin que chaque participant puisse construire sa propre manière d'intervenir tout en intégrant le cadre et les techniques spécifiques à ce contexte de la médiation familiale.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette session de formation vise à :

- ▶ Rappeler les connaissances psychologiques et notamment la construction identitaire des enfants/des adolescents et la théorie de l'attachement,
- ▶ Identifier les besoins spécifiques de l'adolescent,
- ▶ Connaître le cadre légal de la place de l'enfant mineur dans le conflit de ses parents,
- ▶ Prendre connaissance du cadre et processus spécifiques de la médiation familiale transposés à ce contexte,
- ▶ Permettre aux parents de renouer un dialogue pour exercer réellement leur coparentalité et identifier, ensemble les besoins de leur enfant,
- ▶ Favoriser l'expression des besoins de l'adolescent,
- ▶ Permettre la remise en relation parents/adolescents et accompagner la recherche d'accords parentaux.

CONTENUS DE LA FORMATION

Cette session de formation se décompose en deux phases : trois journées articulant théorie et pratique, puis une journée d'approfondissement. Une documentation est adressée en amont de la formation et un cahier pédagogique sera remis le premier jour de la session.

Le programme se décline comme suit :

- ▶ Construction identitaire et psychoaffective de l'adolescent,
- ▶ Cadre légal de la place de l'enfant mineur,
- ▶ Conduite d'entretiens familiaux et d'entretiens avec l'adolescent,
- ▶ Processus de médiation familiale adapté à la reprise de relation,
- ▶ Présentation de différents modèles d'intervention.

INTERVENANTS

- ▶ **Stéphanie VAUTIER**, médiatrice familiale DE, Directrice d'Impulsion 54, Formatrice 3j.
- ▶ **Catherine PORGE DORANGE**, Avocate au Barreau de Paris, Membre de 'antenne des mineurs de Paris, Médiatrice, Formatrice ½ j.
- ▶ **Gabrielle DOUÏEB**, psychologue clinicienne, spécialisée dans la prise en charge d'enfants témoins de violences intra-familiales ½ j.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ▶ Exposés théoriques,
- ▶ Vidéos,
- ▶ Exercices individuels et de groupe,
- ▶ Mises en situation.

PUBLIC DESTINATAIRE

Cette formation s'adresse aux : médiateurs familiaux titulaires du DEMF et les médiateurs en exercice ou les médiateurs familiaux en formation.

Le groupe est composé de 15 à 18 participants. Les inscriptions seront retenues par ordre de réception des dossiers complets. Le groupe peut accueillir a minima quinze professionnels. Si ce nombre n'est pas atteint la LFSM peut prendre la décision d'annuler la session.

DURÉE ET DATES

Cette session de formation est de quatre jours : les lundi 5 & mardi 6 juillet 2021 et les mardi 14 & mercredi 15 septembre, soit 28h au total. Les horaires sont fixés de 9h à 17h.

LIEU

A Paris. LFSM 11, rue Tronchet 75008 Paris. Métro : Madeleine ou Saint Lazare. RER : Auber

COÛT ET VALIDATION

Le coût de cette session de formation est de 140€/jour soit 560€ pour la session et par participant dans le cadre d'inscription individuelle ; de 175€/j soit 700€ pour la session et par participant dans le cadre d'une prise en charge employeur.

Cette session de formation s'inscrit dans le cadre de la formation continue une convention de formation, permettant la demande d'une prise en charge par votre OPCO, peut être établie sur demande.

Une attestation de présence (28 heures) sera délivrée à l'issue de la session. Une évaluation sera effectuée, par le formateur, à l'issue de la session et un questionnaire de satisfaction anonyme sera remis à chaque participant.